



COLLECTE 2022

ENQUÊTE SUR LES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN FORMATION AUX PROFESSIONS SANITAIRES ET SOCIALES



Présentation de l'enquête

À quoi sert cette enquête ?

Cette enquête a pour objectif de mieux connaître les **220 000** élèves et étudiants en formation sanitaire et sociale et notamment :

- ▶ De connaître votre **parcours de formation** avant votre inscription actuelle ;
- ▶ De décrire les raisons qui vous ont incité à **choisir cette formation**. Pourquoi voulez-vous exercer ce métier ? Pourquoi cette école ?
- ▶ De décrire les impacts qu'a eu la **crise sanitaire** sur votre formation et l'organisation des cours.

Quelques chiffres

En 2020, en France

On dénombrait **1 294** formations **sanitaires** et **1 095** formations **sociales**.

Les étudiants en formation **sanitaire** ou **sociale** étaient à **84 %** des femmes.

64 492 des étudiants inscrits en formation **sanitaire** et **26 292** en formation **sociale** ont été diplômés.

Vous participez à l'enquête

Vous êtes élève ou étudiant en formation du sanitaire ou du social ? Alors votre école et le **Ministère des Solidarités et de la Santé** vous invitent à répondre à cette enquête.

C'est votre vécu et votre avis qui nous intéressent !

Qu'est-ce que la DREES ?

La DREES fait partie, comme **l'Insee**, du service statistique public : sa vocation est de fournir aux citoyens, aux décideurs publics, et aux responsables économiques et sociaux des informations fiables et des analyses sur les formations, les professions et les politiques **sanitaires** et **sociales**.

Réalisation de l'enquête

Quand serez-vous interrogé ?



Vous allez recevoir un mail d'invitation un mois après votre rentrée en 2022 dans la formation

Vous aurez 4 semaines pour répondre.

Déroulement de l'enquête



Réception d'un mail avec le lien du questionnaire



4 semaines pour répondre



Une fois le questionnaire rempli, n'oubliez pas de le valider

Comment participer ?

Comment répondre ?

- Cliquez sur le lien personnalisé figurant dans le mail que vous recevrez depuis enquete-formation-sante-social@enquetes-drees.fr, ou par SMS.
- Répondre vous prendra une dizaine de minutes environ.
- Si vous vous interrompez et souhaitez poursuivre le remplissage plus tard, c'est possible. Pour cela, il vous suffit de cliquer à nouveau sur le lien qui vous a été envoyé.
- N'oubliez pas de valider votre questionnaire une fois terminé.

Si vous n'arrivez pas à remplir le questionnaire



Lors du remplissage du questionnaire, vous trouverez en haut de chaque page un "?" en rouge vous permettant d'accéder à une aide en ligne, via la foire aux questions de l'enquête (FAQ).



Pour toute question sur l'enquête, vous pouvez contacter votre école.

Confidentialité des données

Comme la loi en fait la plus stricte obligation, toutes les informations communiquées dans le cadre de cette enquête resteront confidentielles. Votre école ne pourra, en aucun cas, avoir connaissance de vos réponses.

Vos réponses ne seront jamais analysées toutes seules. Elles seront ajoutées à celles d'autres élèves et étudiants pour publier des études globales, sans qu'on puisse retrouver vos réponses.

Vous pourrez exercer votre droit d'accès à vos données, de rectification de vos données, ou de limitation de leur traitement, en vous adressant à l'adresse :

drees-rgpd@sante.gouv.fr

Et après l'enquête ?

Les résultats de cette enquête feront l'objet de plusieurs publications et mises à disposition de données. Ils seront utilisés par une grande variété d'acteurs, des ministères, mais aussi des acteurs locaux comme les conseils régionaux et divers observatoires et chercheurs. Ces résultats seront en ligne dès 2023 sur le site de la DREES :

drees.solidarites-sante.gouv.fr/sources-outils-et-enquetes/enquete-etudiants